



COMMUNE DE LA CHAUX

RAPPORT

DE GESTION 2012



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, à savoir :

- Art. 86 du Règlement du Conseil Général de la commune de La Chaux
- Loi du 28 février 1956 sur les communes

la Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion de l'année 2012.

Activités de la Municipalité

L'année 2012 aura été, pour votre Municipalité, une année sans problèmes particuliers, mais bien occupée comme ces dernières années.

La gestion des dossiers courants et des dossiers de fonds a évolué positivement et les conditions de travail et de collaboration interne ont été franches entre les membres de l'exécutif.

A noter cependant la démission de Bernard Dufour pour le 31 décembre 2012, dont le remplacement sera assuré à partir du 1^{er} janvier 2013 par Mme Claire de Pourtalès, élue lors de l'élection complémentaire du 25 novembre 2012.

48 lundis soir ont été occupés à la gestion des affaires courantes et ce, pour une durée moyenne de séance de l'ordre de 2h15 à 2h30 sans grand changement. Stabilité également pour l'occupation moyenne, à savoir de 10h par semaine et par municipal (25% d'un ETP), et de 17h pour la syndiculture (40% ETP). Le nombre de pièces officielles traitées, 416 pièces au total, est en légère augmentation.

Administration

Le poste administratif, en regard des dernières années, semble assez soumis aux pressions extérieures et le taux d'occupation varie régulièrement au gré des besoins. Le secrétariat toujours bien occupé répond parfaitement aux besoins de la Municipalité et permet ainsi à chaque élu de s'appuyer sur une base solide, allégeant dans la mesure du possible l'occupation des responsables de dicastères.

Bien sollicitée également, travaux d'envergures obligent, la bourse communale est tenue de main de maître et avec une réactivité particulière.

Nous félicitons nos deux collaboratrices, Mmes Boffa et Odermatt, toujours très engagées dans leurs fonctions et très disponibles, pour la bonne marche du bureau communal.

Notre site internet est régulièrement mis à jour et les informations diverses entre culture, animations de toutes sortes et également officielles sont appréciées de nos visiteurs. Par devoir d'information, les préavis municipaux, procès-verbaux du Conseil Général, sont

régulièrement ajoutés, tout comme le rapport annuel de gestion, complété par le rapport de la législature 2006-2011.

Mais une grande révolution s'est préparée tout au long de l'année, puisque la Municipalité a fait le pas et a engagé M. Laurent Métraux en tant qu'employé communal. Appel à candidature publique et audition des candidats, séance d'information et de remerciements avec nos employés, jusqu'alors à la tâche, création du poste et de son cahier des charges, furent un beau dossier pour votre Municipalité. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de cette collaboration et de ses effets sur notre village.

Finances

Pour la seconde fois, nos comptes bouclent sur un exercice déficitaire. La suite des travaux de modération du trafic a largement pesé comme attendu sur nos finances, mais selon nos engagements envers le Conseil Général et la Commission de gestion, la Municipalité a établi un plan de rigueur budgétaire afin de tenir nos engagements et d'abaisser le taux d'endettement au plus vite. Les habituelles charges cantonales, que représentent le solde de la péréquation, les droits de mutations et la facture sociale ont fait fluctuer à la fois le résultat de l'exercice comptable et influencé le cash-flow. Notre Municipal des finances, M. Dominique Guex, a dû faire plusieurs simulations tout au long de l'année, avec tout le sérieux qui le caractérise, afin de suivre l'évolution de ces postes.

Affaires sociales

Dicastère relativement calme grâce à une situation économique stable, la facture cantonale liée à ces prestations importantes pour nous tous, ne pèse cependant pas moins qu'à l'accoutumée sur nos comptes annuels.

Routes

Arrivés à leur terme, les travaux de génie civil concernant la modération du trafic font, semble-t-il, l'unanimité. Les diverses finitions et surtout, l'inauguration de la future place du village et de sa fontaine, sont agendées pour avril 2013.

Urbanisme

Le changement d'urbaniste a permis de voir que ce dossier avance à grandes enjambées. Notons également les excellentes relations entre les trois acteurs que sont la commune, le SDT et notre mandataire, permettant de fait, d'établir un nouveau PGA dans les meilleures conditions possibles.

Et enfin, après des années de lutte administrative, les améliorations foncières ont pu être dissoutes et une fête villageoise a eu lieu, réunissant population et acteurs professionnels ayant œuvrés sur cette importante réalisation, dont l'amortissement comptable pèsera une dernière fois de manière importante sur les comptes.

Bâtiments

Nous sommes soulagés d'avoir pu libérer l'auberge des contraintes liées aux travaux routiers et les divers petits problèmes liés à l'exploitation de l'établissement public sont sous contrôle. La Municipalité va s'occuper de la remise en conformité des équipements des appartements du collège dans le premier semestre de 2013.

Eh oui, nous y sommes parvenus ! Depuis de nombreuses années, un règlement sur la location de la salle communale était en gestation, sans que nous ne parvenions à trouver la bonne solution. Ce règlement a été présenté au Conseil Général du mois de décembre et sera mis en application dès le mois de janvier 2013.

M. Dufour, Municipal vous informe que le reste des bâtiments communaux n'apporte pas de commentaire particulier.

Service du feu

Le nouveau corps régional a vu le jour au mois de juillet et semble fonctionner sans difficulté. Ce poste n'apporte aucun commentaire particulier.

Parcs et promenades

La place de jeux des Pâquis voit sa fréquentation augmenter régulièrement et aucun problème particulier ne nous a été signalé. Notons que nos espaces publics ne font pas l'objet de déprédations et que nous nous en réjouissons.

STEP

Aucun commentaire sur ce poste n'est à relever.

Déchetterie

M. Meylan, Municipal aura eu fort à faire pour mettre sur pied cette importante mutation qu'est la taxe au sac. Première commune du périmètre Valorsa à avoir accepté sa mise en application, le taux de recyclage de La Chaux est toujours supérieur à la moyenne cantonale, ce qui est réjouissant. Un projet de transformation de la déchetterie sera à l'étude dans le courant 2013, afin de terminer la démarche de mise en conformité.

Service des Eaux

Le groupement Vy-de-Mauraz, formé de huit communes, a vu débiter la construction du réservoir intercommunal. Ce projet ambitieux est suivi de près par Pascal Rossy, Municipal en charge du dicastère, qui nous rend compte de l'avancement lors des séances hebdomadaires.

Conclusions

Notre village poursuit sa mue et l'année 2012, bien que relativement calme sur le plan de la gestion, a été un peu plus mouvementée au niveau politique. Le départ d'un municipal en fin d'année verra l'arrivée de forces vives début janvier pour compléter votre équipe d'administration communale.

Comme à son habitude, la Municipalité a œuvré à la bonne marche de votre village et se veut à l'écoute de sa population. Votre confiance passe par la transparence de notre gestion et nous sommes à votre disposition dans ce but.

Pour votre Syndic, l'importance de conserver le caractère soudé de la population est essentiel. L'esprit d'ouverture qui règne au sein de notre village est peu commun et il est important de faire perdurer cela, en respect envers nos prédécesseurs qui se sont battus pour y parvenir.

De grands changements sont encore à prévoir dans notre District avec des implications pour notre commune. C'est pourquoi la Municipalité tient à être bien représentée au sein des institutions politiques régionales et fait partie des comités directeurs de diverses associations (ARCAM, SDIS, Groupement forestier, etc...), afin d'être toujours à l'amont de ces mutations et de pouvoir les anticiper.

Pour sa seconde année de la législature 2011-2016, la Municipalité vous transmet son rapport de gestion et invite les membres du Conseil Général de La Chaux à en prendre acte.

Le Syndic  La Secrétaire

 

The image shows a central blue circular seal for the 'Municipalité de La Chaux'. The seal features a coat of arms with a shield containing the words 'LIBERTÉ ET PATRIE'. The text 'MUNICIPALITÉ' is at the top and 'DE LA CHAUX' is at the bottom of the seal. To the left of the seal is the text 'Le Syndic' and to the right is 'La Secrétaire'. Below these are two handwritten signatures in blue ink.

La Chaux, le 13 mai 2013

